



Assemblée générale UPMC



23 mars 2021

Comptes annuels 2020

Bilan au 31 décembre 2020



Actif Année 2020 - en euros

Banques	21.682,89 €
Fortis courant	11.675,68 €
Fortis dépôt	10.007,21 €
Biens	14.258,09 €
Matériel divers	1.318,09 €
Clients	12.100,00 €
Produits à recevoir	840,00 €
Charges à reporter	0,00 €
Total actif	35.940,98 €

Passif Année 2020 - en euros

Dettes	7.976,17 €
Fournisseurs	7.856,17 €
Factures à recevoir	120,00 €
Boni reportés	27.964,81 €
Total Passif	35.940,98 €

Budgets & résultats

2019 - 2020 - 2021



Recettes	(en euros)	Budget 2021	Résultats 2020	Budget 2020	Résultats 2019
Subvention Province		12.000,00€	0,00 €	18.000,00€	0,00 €
Cotisations		10.000,00€	9.445,00€	11.000,00€	9.310,00€
Membres Partenaires		4.500,00€	1.800,00€	4.500,00€	4.338,00€
Recettes Prix UPMC		8.000,00€	4.650,00€	8.000,00€	11.285,60€
Recettes AG		3.000,00€	0,00 €	3.000,00€	2.700,00€
ComVison		5.000,00€	10.664,58€	5.000,00€	6.150,00€
Conférences		1.000,00€	98,00 €	1.000,00€	585,00 €
Divers Soirées		1.000,00€	686,00 €	1.000,00€	950,00 €
Intérêts		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels		0,00 €	132,98 €	0,00 €	5,00 €
Déficit de l'année		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL		44.500,00€	27.476,56€	51.500,00€	35.323,60€

Budgets & résultats

2019 - 2020 - 2021



Dépenses	(en euros)	Budget 2021	Résultats 2020	Budget 2020	Résultats 2019
Frais de personnel		0,00 €	0,00 €	12.500,00€	0,00 €
Secrétariat social		0,00 €	0,00 €	1.300,00€	0,00 €
Prix UPMC		10.000,00€	7.550,74€	13.000,00€	11.039,98€
AG 2020		3.500,00€	6.904,64€	8.500,00€	5.046,85€
ComVision		10.000,00€	4.969,69€	6.000,00€	5.427,99€
Assurances		1.000,00€	434,26 €	1.000,00€	434,26 €
Frais de bureau (public., timbres, copies)		1.000,00€	567,15 €	1.000,00€	587,10 €
Frais de téléphone		500,00 €	0,00 €	500,00 €	0,00 €
Site Internet		2.000,00€	1.120,77€	1.000,00€	721,40 €
Frais de réunion Comité		1.000,00€	332,07 €	1.500,00€	997,00 €
Frais Bancaires		50,00 €	58,86 €	50,00 €	53,56 €
Représentation		500,00 €	566,43 €	500,00 €	301,34 €
Conférences & Midicom		1.000,00€	1.112,64€	2.000,00€	1.205,30€
Autres réunions & comités		1.000,00€	357,50 €	1.000,00€	914,00 €
Frais de publication		150,00 €	526,83 €	150,00 €	132,98 €
Amortissements		0,00 €	0,00 €	0,00 €	1.954,43€
Divers Soirées		2.800,00€	0,00 €	1.500,00€	1.439,06€
Frais exceptionnels - Nouvel Evènement		10.000,00€	0,00 €	0,00 €	600,00 €
Boni de l'année		0,00 €	2.974,98€	0,00 €	4.468,35€
TOTAL		44.500,00€	27.476,56€	51.500,00€	35.323,60€



Commentaires sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020 et présentés à l'Assemblée Générale de l'UPMC

Les comptes clôturés au 31 décembre 2020 se terminent par un boni de **2974,98€** ajoutés aux **24.989,83€** de bénéfice reporté de l'exercice précédent, donnent un actif augmenté à **27964,81€**

Les fonds propres totalisent **21.682,89€**

Compte de Résultat 2020

Avec une année perturbée par la pandémie provoquée par la Covid-19 et l'obligation de confinement, nous avons suite à l'interdiction de manifestation en présentiel été amenés à organiser toutes nos activités sur ZOOM et toutes nos réunions en distanciel en lieu et place de celles prévues chaque mois à la maison de la presse et de la communication. Malgré toutes ces contraintes, l'année 2020 se clôture par un bénéfice net de 2974,98 Euros.

Bilan

Différentes dettes, toutes soldées à ce jour.

Plusieurs factures restent à recevoir pour un montant de 2100 Euros

Cotisations :

151 membres en ordre de cotisation dont José Bemelmans (décédé) ainsi que 7 nouveaux (Antoine Demoulin, Caroline Deroyer, Michael François, Bernard Godeaux, Michel Gillet, Anne-Julie Lambion, Maud Wera)

-4 démissions spontanées (Aurélié Massin, Christelle Piette, Sandrine Slegers, Caroline Thomas)

-2 membres démissionnés pour non-paiement (Catherine Robert, Anne Truyers).

Budget 2021

En 2020, nous avons reporté la majoration des cotisations (tel que prévu dans le rapport des comptes annuels de 2019) en raison de la Covid-19.

Nous comptons également la reporter cette année en fonction de la situation similaire dramatique.

Cette majoration deviendra effective en 2022 à raison de 90 euros pour les membres actifs et 45 pour les pensionnés. La participation aux Midicoms le sera également dans la même proportion (8 euros pour les membres et 16 euros pour les non-membres).

Cette augmentation n'est en fait qu'une mise à niveau pour disposer du même "pouvoir d'achat" en respectant simplement l'inflation.

Nous avons introduit une demande de subside de fonctionnement à la Province ce qui évitera les dossiers à répétitions pour chaque projet.

Nous comptons cependant sur un détachement de personnel provincial à mi-temps pour nous seconder dans les tâches administratives.

Nous vous proposons d'adopter les chiffres 2020 ainsi que le Budget 2021 tels qu'ils vous sont présentés.

Philippe Libois et Stéphane Dor
Trésoriers



Rapport de la Vérificatrice à l'Assemblée Générale de l'Union Professionnelle « UPMC »
du 24 mars 2021

La soussignée :

- Claire Ringlet

a procédé à une vérification des comptes de l'UPMC clôturés au 31/12/2020 pour l'exercice social par un boni de **2974,98€** ajoutés aux **24.989,83€** de bénéfice reporté de l'exercice précédent, donnent un actif augmenté à **27.964,81€**

Les fonds propres totalisent **21.682,89€**

Les mouvements sont justifiés par des pièces probantes, et les soldes en banque correspondent aux montants repris sur les derniers extraits de l'exercice.

En conséquence, j'estime que la situation soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale reflète bien la situation réelle de notre Union Professionnelle et que ces comptes peuvent être approuvés sans réserve.

La vérificatrice,

